

le **18-81**

## Magazine d'information

du Service départemental d'incendie et de secours du Tarn

Avril 2015 - n°39



# Sommaire

Actualités	P3
Opérationnel	P5
Retour d'expérience	P8
Service de santé	P9
Focus : le SMTI	P10
Systèmes d'information	P11
Matériel / Ressources humaines	P12
Volontariat / Sport	P13



AVP VL/Bus à Blaye-les-Mines - Mars 2015

## Edito



Les élections départementales des 22 et 29 mars derniers auront conduit s'agissant du SDIS, à la reconduction de M. Benoit dans ses fonctions de président du conseil d'administration. Si la présidence de notre établissement s'inscrit donc dans la continuité, ces élections ont largement renouvelé les conseillers départementaux et permis l'élection d'autant de femmes que d'hommes. Cette évolution notable sera aussi perceptible sur la composition du CASDIS, qui aura désormais 5 années devant lui pour conduire les destinées du SDIS. Nul doute que nos nouveaux élus prendront à coeur leurs responsabilités pour permettre au SDIS de continuer à assurer efficacement sa mission et répondre aux exigences de sécurité des Tarnais

COL C. DULAUD

Le 18-81 est une publication du SDIS du Tarn

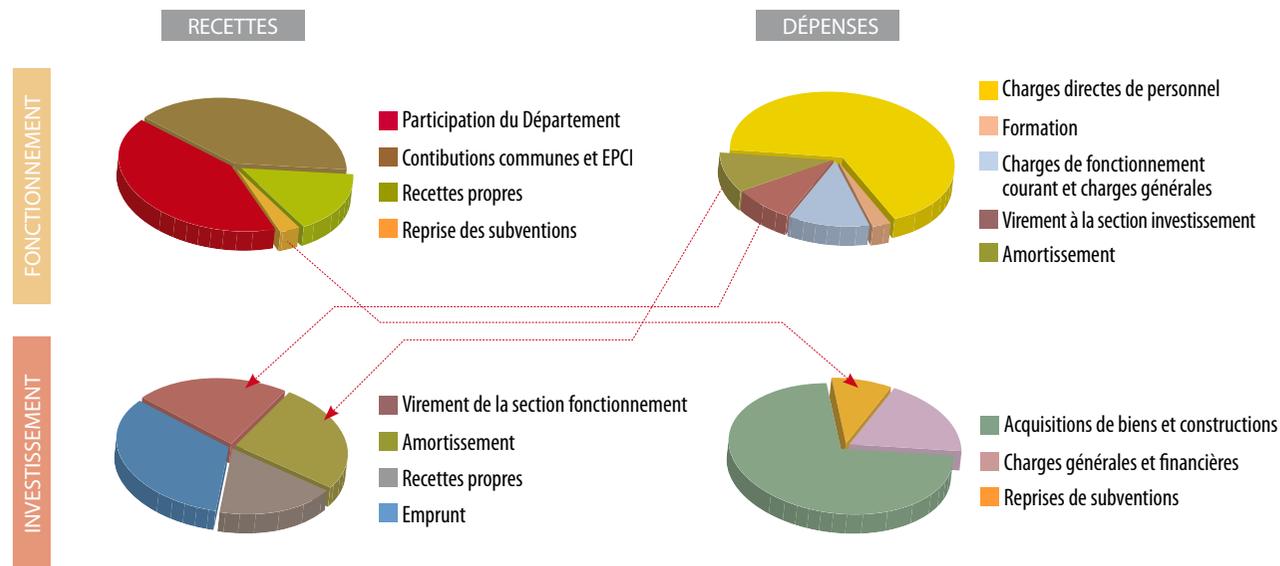
Directeur de la publication :  
Colonel Christophe DULAUD

Réalisation :  
Service communication - SDIS 81  
avec la collaboration de tous les services du SDIS

*Vous souhaitez faire paraître une information, proposer des sujets d'articles ou des reportages, contactez :*  
Service communication - Tél. 05 63 77 35 18  
Courriel : [communication@sdis81.fr](mailto:communication@sdis81.fr)

## Budget 2015

Lors de sa séance du 27 février 2015, le conseil d'administration du SDIS du Tarn a voté le budget primitif 2015. La répartition entre fonctionnement et investissement s'opère ainsi :



## Plan de Prévention des Risques Routiers 2015 : le simulateur de conduite

Les sapeurs-pompiers sont fortement exposés au risque routier. En 2013, 3 accidents sur les 8 sapeurs-pompiers décédés en service sont des accidents de circulation. Le comportement des conducteurs est bien souvent décisif lors de ces événements tragiques. C'est pour cette raison que le SDIS du Tarn a mis en place la première partie du plan de prévention des risques routiers lors du dernier trimestre de 2014. Après avoir sensibilisé les agents sur différentes thématiques (accidentologie dans le Tarn, responsabilité des conducteurs et des chefs d'agrès, alcool, guidage, etc ...), le SCGMI s'est rendu au SDIS des Hautes-Pyrénées pour échanger autour de la sécurité routière. Il en est ressorti, une convention sur le prêt de leur simulateur du 31 mars au 3 juillet 2015.

Adapté à la conduite en situation d'urgence, le simulateur récrée sur 3 écrans les conditions que rencontrent quotidiennement les sapeurs-pompiers. Cette immersion permet de simuler différentes conditions vécues par les agents lors de la conduite de VSAV en intervention.

Il est prévu, pendant les 3 mois que durera le prêt, un passage d'un mois dans chaque groupement territorial. Un module de formation a été conçu autour de celui-ci pour sensibiliser les sapeurs-pompiers du département à ce risque quotidien qu'est le risque routier.

## Les bus du département équipés de DAE

La société publique locale (SPL) Tarn-Bus fait installer un DAE dans les 80 bus de sa flotte ainsi que 30 autobus de sous-traitants (en cours pour ces derniers).

Le DAE est utilisable pour porter secours à un passager, mais le chauffeur peut également le remettre à un témoin-secouriste dans la rue s'il s'aperçoit que celui-ci porte secours à une personne.

Lorsqu'il y a besoin de secours, le chauffeur du bus appelle le 18 pour passer l'alerte. Si nécessaire, le CTA peut confirmer la géolocalisation du bus en contactant le centre de coordination Tarn-bus (tous les bus seront à terme géolocalisés).

Afin d'aider la SPL Tarn Bus dans sa démarche, le SDIS va assurer la formation des chauffeurs à l'utilisation du DAE à raison d'une heure pour un groupe de 12 stagiaires.



© SDIS81/Cellule photo/CL L. Thiel

## Mise en place du nouveau conseil d'administration

Le 30 avril dernier à 9h00, s'est déroulée l'installation du nouveau conseil d'administration du SDIS, l'occasion pour le SDIS d'accueillir les nouveaux conseillers départementaux élus aux élections du mois de mars.

### Conseil d'administration du SDIS (CASDIS)

Titulaire	Suppléant
<b>Participant de droit</b>	
Thierry GENTILHOMME - <i>Préfet du Tarn</i>	Yves MATHIS - <i>Directeur de cabinet</i>
<b>Collège des représentants du conseil général (11)</b>	
Michel BENOIT - <i>La Montagne Noire - Président</i>	Laurent VANDENDRIESSCHE - <i>Plaine de l'Agout</i>
Jean-Paul RAYNAUD - <i>Saint-Juéry - 1<sup>er</sup> vice-président</i>	Paul SALVADOR - <i>Vignobles et Bastides</i>
Christophe TESTAS - <i>Castres 3</i>	Gilles TURLAN - <i>Les Portes du Tarn</i>
André FABRE - <i>Carmaux 2 Vallée du Cérou</i>	Isabelle ESPINOSA - <i>Castres 3</i>
Eva GERAUD - <i>Albi 3</i>	Monique CORBIERE-FAUVEL - <i>Les Deux Rives</i>
Florence BELOU - <i>Graulhet</i>	Maryline LHERM - <i>Vignobles et Bastides</i>
Sylvie BIBAL-DIOGO - <i>Carmaux 1 Ségala</i>	Claudie BONNET - <i>La Montagne Noire</i>
Nathalie BORGHESE - <i>Albi 2</i>	Régine MASSOUTIE-GIRARDET - <i>Castres 2</i>
Michel FRANQUES - <i>Albi 1</i>	Marie-Louise AT - <i>Albi 1</i>
Françoise BARDOU - <i>Le Haut Dadou</i>	Eric PUJOL - <i>Le Haut Dadou</i>
Eric GUILLAUMIN - <i>Albi 2</i>	Nathalie De VILLENEUVE - <i>Castres 1</i>
<b>Collège des communes non-membres d'un E.P.C.I. (4)</b>	
Jean-Michel BOUAT - <i>Adjoint maire d'Albi - 3<sup>ème</sup> vice-président</i>	Francis SALABERT - <i>Maire de Lescure d'Albigeois</i>
Bernard MIRAMOND - <i>Maire de Salvagnac - 2<sup>ème</sup> vice-président</i>	Ludivine PAYA DELMON - <i>Adjointe maire de Rabastens</i>
Philippe GONZALEZ - <i>Adjoint maire de Graulhet</i>	Dominique RONDI-SARRAT - <i>Maire de St-Sulpice-La-Pointe</i>
Michèle VINCENT - <i>Adjointe maire de Labastide-Rouairoux</i>	Natacha ASSEMAT - <i>Adjointe maire d'Anglès</i>
<b>Collège des représentants E.P.C.I. (3)</b>	
Jacques THOUROUDE - <i>Cté aggro Castres Mazamet, adjoint maire de Castres - Membre*</i>	Marie-Dominique PESTRE-SURLES - <i>Cté aggro Castres Mazamet, adjointe maire de Labruguière</i>
Marc COUSINIE - <i>Cté aggro Castres Mazamet, Maire de Navès</i>	Michel MARTIN - <i>Cté aggro Castres Mazamet, adjoint maire de Mazamet</i>
Martine COURVEILLE - <i>Cté com Carmausins-Ségala Carmausins, Adjointe maire de Carmaux</i>	Djamila VEDEL - <i>Cté com Carmausins-Ségala Carmausins - Adjointe maire de St-Benoît-de-Carmaux</i>
<b>Membres avec voix consultative (6)</b>	
Colonel Christophe DULAUD - <i>Directeur départemental</i>	
Médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER - <i>Médecin-chef</i>	
LTN Jean-Jacques DARGET - <i>Officier SPP</i>	CNE Guillaume SOULARD - <i>Officier de SPP</i>
SCH Julien DURAND - <i>Non-officier SPP</i>	SGT Nicolas SERRES - <i>Non-officier SPP</i>
CNE BOURAHLA Mohamed - <i>Officier SPV</i>	LTN Philippe SUBREVILLE - <i>Officier SPV</i>
CPL Julien ESTIVALS - <i>Non-officier SPV</i>	1CL Léo THIEL - <i>Non-officier SPV</i>

\* M. Thouroude, démissionnaire de son mandat de conseiller municipal à la ville de Castres, n'a plus qualité à siéger au CASDIS

### Comité technique (CT)

Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
Représentants des collectivités territoriales		Représentants du personnel	
Michel BENOIT	Christophe TESTAS	SCH Julien DURAND (Castres)	SGT Nicolas SERRES (Albi)
Jean-Paul RAYNAUD	Marc COUSINIE	SCH Eric MORALES (Graulhet)	SCH Christophe GAYRAUD (Graulhet)
Florence BELOU	Martine COURVEILLE	Nathalie CALMES (Etat-Major)	Thomas BOUSQUET (Etat-major)
Eric GUILLAUMIN	Michel FRANQUES	ADJ Bertrand POUPOUNOT (Carmaux)	ADC Marc VIGOUROUX (Albi)
Jean-Michel BOUAT	Jacques THOUROUDE	CNE J.-Jacques DARGET (Etat-major)	LTN J.-François ALIBERT (Lavaur)

### Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers (CCDSPV)

Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
Représentants des collectivités territoriales		Représentants du personnel	
Michel BENOIT	Christophe TESTAS	LTN Philippe SUBREVILLE (Cordes)	CNE Michel CRISTOL (Albi)
Jean-Paul RAYNAUD	Marc COUSINIE	CNE Jean-Paul ESCANDE (Dourgne)	CNE Mohamed BOURAHLA (Vaour)
Florence BELOU	Martine COURVEILLE	1CL Clément VALAX (Puylaurens)	1CL Léo THIEL (Carmaux)
Eric GUILLAUMIN	Michel FRANQUES	CCH Thierry MARION (St Juéry)	CPL Julien ESTIVALS (Albi)
Jean-Michel BOUAT	Jacques THOUROUDE	SCH Stella BRUGUIERE (Castelnau)	SGT Mickaël PACAUD (Murat)
Michèle VINCENT	Eva GERAUD	ADC Thierry RAVAILHE (Réalmont)	ADJ Franck GAYRAUD (Labruguière)
Bernard MIRAMOND	Françoise BARDOU	MED-COL J-Pierre LAUTIER (Castres)	ISPV Séverine QUINQUIRY (Carmaux)

### Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT)

Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
Représentants des collectivités territoriales		Représentants du personnel	
Michel BENOIT	Christophe TESTAS	SCH Julien DURAND (Castres)	Benoît GUILHOU
Jean-Paul RAYNAUD	Marc COUSINIE	SCH Guillaume LANDES (Castres)	Maxime BERBIGUIER
		Benjamin ROUMEGAS	Grégory FABRE
		ADC Marc VIGOUROUX (Albi)	Suellen LACROIX
		CNE J.-Jacques DARGET (Etat-major)	LTN J.-François ALIBERT (Lavaur)

### Commission administrative paritaire (CAP)

Titulaire	Suppléant	Titulaire	Suppléant
Représentants des collectivités territoriales		Représentants du personnel	
Michel BENOIT	Philippe GONZALEZ	CPL Virginie ANDRIEU (Castelnau)	CPL CARAYON Franck (Castres)
Jean-Paul RAYNAUD	Marc COUSINIE	ADC Yann DUPRE (Etat-major)	SGT Nicolas SERRES (Albi)
Sylvie BIBAL-DIOGO	Florence BELOU	SCH Julien AVEROUS (Castres)	SCH Guillaume LANDES (Castres)
Nathalie BORGHESE	Françoise BARDOU	SCH Mickaël MATHA (Carmaux)	ADC Jamal BOURAHLA (Carmaux)
<b>SPP cat. C</b>			
Michel BENOIT	Philippe GONZALEZ	Virginie FERRER	Damien BERNADOU
Jean-Paul RAYNAUD	Marc COUSINIE	Anne-Marie ROUTABOUL	Céline BONNET
Sylvie BIBAL-DIOGO	Florence BELOU	Alain AYMERIC	Séverine COSTES
Nathalie BORGHESE	Françoise BARDOU	Thierry BOUREAU	Florian LOUPIAC
<b>PATS cat. C</b>			
Michel BENOIT	Philippe GONZALEZ	Christophe MOREL	Martine AVEROUS
Jean-Paul RAYNAUD	Marc COUSINIE	Amanç TAYAC	Michel CRISTOL
Nathalie BORGHESE	Françoise BARDOU	Francis CAUSSIGNAC	Carmen MARTINS
<b>PATS cat. B</b>			

## Interventions marquantes

6 février 2015 - Moularès

### Sortie pour animal

En début de soirée, les sapeurs-pompiers du CIS Carmaux sont alertés pour un cheval tombé à l'eau sur la commune de Moularès. Les équipes sur place n'ont pu que constater la mort de ce dernier. La décision est alors prise de dégager le corps sans vie du cheval le lendemain par l'équipe nautique. Par un temps hivernal et sous la neige, l'équipe nautique s'est mise à l'eau pour en sortir le cheval. Les CIS Carmaux et Lavaur et CSP Albi ont été engagés pour cette intervention.

Etaient sur les lieux : 1 VLTT, 1 VPL+BRS, 1 VTPU, 1 chef de groupe.



© SDIS81/Cellule photo/ICL L. Thiel

16 mars 2015 - Puygouzon

### Feu de magasin

Lundi après-midi, les secours sont alertés pour un feu dans un magasin sur la commune de Puygouzon.

Rapidement sur les lieux, les sapeurs-pompiers du CSP Albi renforcés par les CIS Saint-Juéry et Carmaux ont établi quatre lances, dont une sur le bras élévateur articulé afin de circonscrire le sinistre.

Le magasin d'une superficie de 500m<sup>2</sup> environ a été fortement endommagé. Les risques de propagation au magasin attenant ont été écartés grâce au travail des sapeurs-pompiers. Aucun blessé n'est à déplorer sur cette intervention.

Etaient sur les lieux : 3 FPT, 1 BEA 33, 1 CDHR+MPR, 1 PC, 1 VSAV, 1VTPU+SSO, 1 ISP, 3 chefs de groupe, 1 chef de colonne et deux officiers RCCI.



© SDIS81/Cellule photo/ICL L. Thiel



8 mars 2015 - Les Cammazes

### Accident de la circulation

Dimanche en début d'après-midi, les secours sont alertés pour une embardée d'une VL seule. Le véhicule ayant chuté dans un ravin rend l'accès aux quatre victimes difficile. Deux blessés légers et deux blessés graves sont à déplorer. Les CIS Sorèze, Dourgne et Revel ont été engagés.

Une victime a été héliportée avec le SAMU 31 et les trois autres par voie terrestre.

Etaient sur les lieux : 3 VSAV, 1 VSR, 1 ISP, 1 VTP, 1 chef de groupe, 1 équipe du SAMU 81 et 1 équipe du SAMU 31 avec un hélicoptère.



© SDIS81/Cellule photo/CPL Ph. Roux

20 mars 2015 - Castres

### Feu d'habitation collective

Au milieu de la nuit, un feu s'est déclaré au 2ème étage d'un immeuble collectif R+2 d'une surface de 100m<sup>2</sup>. Le CSP Castres et CIS Labruguière, Lacrouzette, Mazamet et Graulhet se sont rendus immédiatement sur place, mobilisant près de 50 sapeurs-pompiers.

Rapidement, 29 personnes ont été évacuées de l'immeuble et mises en sécurité. Seul, un policier a été légèrement blessé (blessure due à une chute d'objet) et a été transporté dans une structure hospitalière proche. Etaient sur les lieux : 3 FPT, 1 EPS, 3 VSAV, 1 PC. Les lots épuisement, éclairage et bâchage ont été également acheminés sur place.



© SDIS81/Cellule photo/ADC Ph. Juan

24 mars 2015 - Tauriac

## Feu d'habitation

Mardi en début d'après-midi, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Salvagnac renforcés par ceux de Rabastens et Gaillac sont alertés pour un feu d'habitation sur la commune de Tauriac.

A leur arrivée sur les lieux, le feu intéresse environ 120m<sup>2</sup> d'un corps de ferme comptant un étage et des combles.

La propagation du feu à l'ensemble du bâtiment a été stoppée grâce à l'établissement de trois lances dont une sur l'échelle aérienne. Le corps de ferme a quant à lui, été entièrement détruit.

Etaient sur les lieux : 2 FPT, 1 EPS, 1 CCEM, 1 chef de groupe



© SDIS81/Cellule photo/SAP C. Placier

26 mars 2015 - Gaillac

## Feux de voitures

Dans la nuit du 25 au 26 mars, les sapeurs-pompiers du CIS Gaillac sont alertés pour des feux de voitures dans une concession automobile.

A l'arrivée des secours sur les lieux du sinistre, sept voitures sont la proie des flammes en deux foyers distincts : un premier foyer constitué de trois véhicules et un deuxième de quatre.

Un FPT est alors demandé en renfort afin de circonscire au plus vite ces feux. Le CIS Lisle-sur-Tarn est alors engagé.

Etaient sur les lieux : 2 FPT, 1 CCEM, 1 VTU+LECL, 1 chef de groupe.



© SDIS81/Cellule photo/CCH.L. Thémot

26 mars 2015 - Blaye-les-Mines

## Accident entre un bus et une voiture

Judi matin, les sapeurs-pompiers du CIS Carmaux sont alertés pour un accident entre un bus et une voiture sur la commune de Blaye-les-Mines. Le CSP Albi et les CIS Saint-Juéry et Graulhet sont venus prêter main forte aux secours de Carmaux.

A l'arrivée des premiers engins sur les lieux, ils sont confrontés à un violent face à face entre un bus et une voiture. Le bus transportant environ 40 personnes, d'importants moyens sont engagés. Le conducteur de la voiture est quant à lui, incarcéré dans son véhicule. Après l'avoir extrait des tôles, il est pris en charge par les moyens sapeurs-pompiers et SAMU, puis transporté sur une structure hospitalière.

Au total, 5 victimes auront été prises en charge : 4 blessés légers et un blessé grave. Le PMA, qui avait été engagé rapidement après l'alerte, n'aura finalement pas été mis en oeuvre. Etaient sur les lieux : 3 VSAV, 1 VSR, 1 FPTL, 1 VLTT+PMA, 1 PCM, 1 VTP, 1 médecin SP, 2 chefs de groupe, 1 chef de colonne.



© SDIS81/Cellule photo/CL.L. Thiel

## EN BREF

### FMA SD : Sauvetage en silo



© SDIS81/Cellule photo/ADC Ph. Juan

Le sauvetage en silo d'une personne ensevelie est un risque bien réel dans notre département.

Le nombre important de silos dans le Tarn, totalisant ainsi plusieurs tonnes de céréales, nous amène à proposer une idée de manœuvre ainsi qu'un dispositif de sauvetage appelé puits, complètement étanche aux grains, d'utilisation simple et d'une mise en œuvre rapide. Cette idée de manœuvre ainsi que le dispositif ont été conçus par nos collègues du SDIS du Haut-Rhin.

La mise en oeuvre de ce dispositif a été présentée aux conseillers techniques Sauvetage Déblaiement (SD) départementaux de la zone sud-ouest. L'enseignement dans le département a été abordé lors de la formation de maintien des acquis des cadres SD avec la participation de nos homologues du SDIS des Hautes-Pyrénées. Un grand merci au CDT Daniel Lourmières, chef du centre de secours de Rabastens, pour avoir conçu ce coffrage.



### Cellule photo du SDIS 81

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, un nouveau correspondant a intégré la cellule photo du SDIS du Tarn, portant à 9 le nombre de SPV la composant. Il s'agit du caporal Philippe ROUX du CIS Sorèze.

6 Mars 2015 - Sivens

## Sivens, suite et fin ?

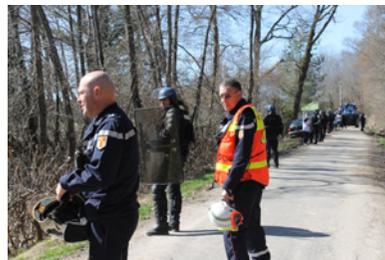
Le vendredi 6 mars 2015, le site de Sivens a peut être connu son épilogue, par l'expulsion des «zadistes» de la zone de la future retenue d'eau. En effet, le déploiement de plus de 500 gendarmes (escadrons mobiles et Groupement du Tarn) a permis de mettre fin à l'occupation du site qui avait débuté plus de 18 mois auparavant.

Lors de la journée du 6 mars, le SDIS avait pour l'occasion pré-positionné un dispositif prévisionnel de sécurité armé comme suit :

- VSAV Gaillac armé de 3 hommes et d'un médecin SP ;
- VLHR Gaillac armé d'un officier SP, un CDG et un médecin SP ;
- COD activé ;
- CIS Gaillac servant de base arrière à plusieurs escadrons de gendarmes mobiles.

L'évacuation du site s'est déroulée tranquillement ne générant aucune intervention de notre part, les moyens furent réintégrés en fin de journée.

Désormais, le site est en cours de nettoyage et réhabilitation.



© SDIS81/ LTN A. Bourse

28 Mars 2015 - Sorèze

## Exercice de secours spéléologique à Sorèze

Samedi 28 mars, un exercice départemental de secours spéléologique a été organisé sur la commune de Sorèze. Les sapeurs-pompiers et les équipes du spéléo-secours du Tarn ont travaillé ensemble sur un scénario d'accident crédible sur la grotte de Polyphème et le réseau de Calel.

Les opérations de recherche et de sauvetage ont débuté en fin de matinée. Avec l'appui d'un médecin et d'un infirmier sapeurs-pompiers, les équipes du spéléo-secours du Tarn (SSF 81) ont assuré la mission avec efficacité en ramenant le blessé à la surface vers 16h15. En parallèle, d'autres spéléologues ont été engagés dans la grotte de Calel pour rechercher les autres membres du groupe qui s'étaient perdus. Ils ont été ramenés indemnes à la surface peu après 18h. Dans sa fonction de commandant des opérations de secours, le capitaine Philippe Siguiier a bénéficié du conseil technique de M. Sylvain Boutonnet (conseiller technique départemental SSF 81) qui coordonnait les équipes de spéléologues. Au total, l'exercice a mobilisé 30 sapeurs-pompiers et 25 spéléologues.

Le SDIS remercie la mairie de Sorèze pour sa participation et le SSF 81 pour sa collaboration active.



© SDIS81/Cellule photo/CPL Ph. Roux

## EN BREF

### Poursuite de mise en place de la Gestion Individuelle Centralisée au SDIS 81

Après avoir suivi le désormais habituel stage de deux jours à l'état-major, les référents GIC des CIS de Alban, Anglès, Brassac, Cahuzac, Castelnau, Lisle, Montredon, Salvagnac, Saint-Juéry, Saint-Paul et Sorèze (les référents de Valence ont été formés ultérieurement par le GTNO) dispensent actuellement la formation aux personnels au sein du centre.

Avec l'aide du groupement territorial, ils ont eu un mois pour préparer chaque sapeur-pompier au nouveau mode de fonctionnement, permettant ainsi à leur centre de s'inscrire dans l'organisation départementale actuelle.

### Le planning de bascule

Le SMTI a planifié la migration technique des centres d'incendie et de secours comme suit :

- 8 avril : CIS St-Juéry et CIS Alban ;
- 9 avril : CIS Brassac et CIS Anglès ;
- 21 avril : CIS Sorèze et CIS St-Paul-Cap-de-Joux ;
- 23 avril : CIS Lisle-sur-Tarn et CIS Salvagnac ;
- 28 avril : CIS Castelnau-de-Montmiral et CIS Cahuzac-sur-Vère ;
- 29 avril : CIS Valence et CIS Montredon



© SDIS81/Cellule photo/Expert S. Subreville

# Retour d'Expérience

Le 28 novembre 2014, un épisode de pluies dites « cévenoles » est à l'origine d'une crue du Tarn qui aura des conséquences de Trébas (point d'entrée du Tarn dans le département) jusqu'à Lisle-sur-Tarn. Cet événement entraînera un engagement important de moyens humain et matériel durant 3 jours pour réaliser un peu plus de 200 interventions.

## La situation

Dans la nuit du 28 au 29 novembre 2014, la rivière Tarn a connu une inondation que le service de prévision des crues qualifie avec une période de retour légèrement supérieure à 10 ans pour le secteur d'Albi (la dernière crue connue à ce niveau date de 2003). Pour faire face aux conséquences de la crue, le SDIS du Tarn s'est organisé comme suit :

### 1<sup>ère</sup> phase : Anticipation de la montée des eaux

Au moyen des cartes réalisées par le Service de Prévision des Crues (SPC) Garonne, Tarn, Lot, le CODIS réalise une analyse des zones potentiellement impactées en fonction des niveaux de vigilance annoncés. Par ailleurs, des reconnaissances sont envoyées sur le terrain pour confirmer en temps réel les hauteurs d'eau atteintes.

### 2<sup>ème</sup> phase : Mise en sécurité de personne et réalisation de protections de biens

En fonction des niveaux de vigilance annoncés, le SDIS réalise, en concertation avec les mairies qui doivent activer leur plan communal de sauvegarde, la mise en sécurité de personne et des biens lorsque les habitations ou locaux risquent d'être impactés par la montée des eaux.

### 3<sup>ème</sup> phase : Retour à la normale

Participation du SDIS au nettoyage des locaux et voies de circulation. Cette phase permet la remise en état des installations humaines, favorisant ainsi une reprise rapide des activités économiques notamment.

## Le retour d'expérience

A chaque événement d'ampleur, il est pertinent de réaliser un retour d'expérience (RETEX) pour comprendre les difficultés rencontrées, mettre en évidence les bonnes pratiques et dégager des préconisations.

CNE Benoit CAMP  
Chef du Service suivi opérationnel



## POINTS FAVORABLES

- La sectorisation avec des chefs de groupe
- Le point CODIS quotidien avec les chefs de secteur
- La traçabilité des interventions ayant permis de traiter le post-opérationnel sans difficulté
- Cinétique lente, qui a permis des reconnaissances anticipées des secteurs
- Présence et engagement de la mairie sur certains secteurs
- Collaboration COS-DOS dans certaines communes.

## DIFFICULTÉS ÉVOQUÉES

- Non utilisation de la salle CODIS, par rapport à la faible activité et à l'absence de certains outils (impossibilité de déplacement de la carte murale)
- Incohérence observée dans la qualité des données reçues puisque cohabitent des hauteurs d'eau (SPC) et des m<sup>3</sup>/h (lâchés à certains barrages)
- Sous utilisation de la fonction PCA. Cela a pu être freiné par le fait que tous les CIS n'étaient pas en GIC, et que certains secteurs inondés dépassaient le 1<sup>er</sup> appel d'un CIS
- Le manque d'informations sur la poursuite de la crue permettant de connaître le début de la phase consistant à porter assistance aux habitants (nettoyage).
- Insuffisance de matériel pour assurer le nettoyage (brouettes, raclettes ...)
- Parfois manque d'effectif vis à vis des demandes de moyens exprimées auprès du CODIS
- Le RDC de certaines habitations en zone d'impact sont aujourd'hui équipés en habitation et non plus en garage
- Il a été constaté que certaines mairies n'étaient pas organisées pour anticiper et gérer les inondations.



## Préconisations principales retenues

- 1 Mener en lien avec la Direction Départementale des Territoires un travail de prévision sur les pères de crues, les impacts, les enjeux, ... et déboucher sur un plan d'intervention SDIS 81 « crue du Tarn » : indicateurs, sectorisation, méthode, ... qui regroupe les données existantes dans les CIS aujourd'hui.
  - 2 Mettre à jour et compléter la doctrine de traitement des opérations multiples.  
Au-delà de définir les actions à mener sur le terrain (reconnaissance anticipée des zones inondables et des échelles de crue, reconnaissance pour inventaire des missions à réaliser, distribution des missions et usage du carnet de fiches-missions, ...), cette doctrine devra cadrer l'usage de la fonctionnalité PCA ainsi que l'organisation du CODIS.
  - 3 Réfléchir à la mise en place de lots intempéries niveau 2 : matériel inondation tels que pelles, brouettes, raclettes, ... matériel bâchage, ...etc , permettant l'acheminement de matériel à mains sur les sites d'intervention (voir travail en commun avec l'Aveyron), en complément des lots de 1er niveau équipant déjà les CIS (LEPUI, LASS, LBACH...).
- L'objectif consiste à constituer 3 lots intempéries niveau 2. Chacun doit être capable de fournir du matériel complémentaire aux secteurs (1 lot niveau 2 doit alimenter 3 groupes en matériels utiles pour traiter une inondation ou un bâchage par exemple, ...). Voir s'il faut intégrer les pompes eau chargée dans ces lots.

En complément, il est retenu de mener les actions suivantes :

- écrire à certaines mairies au sujet de la création en zone inondable de logements en RDC en lieu et place de garages. Cela ajoute des nécessités de mise en sécurité et c'est peut-être en contradiction avec le PLU
- inciter à la mise en place de PCS dans les communes exposées aux crues
- rendre possible le déplacement de la carte murale du CTA vers le CODIS

## Qu'est-ce qu'un psychologue ?



C'est un professionnel qui a suivi une formation universitaire de 5 ans, aboutissant à l'obtention d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées ou d'un Master, et de ce fait du titre de psychologue. L'usage professionnel du titre de psychologue est défini par l'art. 44 de la loi n°85-772 du 25/07/1985, complété par l'art 57 de la loi n° 2002-303 du 04/03/2002. Quelle que soit sa mission (soutien, thérapie, expertise, recherche, formation), il s'appuie sur le code de déontologie des psychologues.

Ce dernier précise dans les principes généraux :

*« Le psychologue réfère son exercice aux principes édictés par les législations nationale, européenne et internationale sur le respect des droits fondamentaux des personnes, et spécialement de leur dignité, de leur liberté et de leur protection. Il s'attache à respecter l'autonomie d'autrui et en particulier ses possibilités d'information, sa liberté de jugement et de décision. Il favorise l'accès direct et libre de toute personne au psychologue de son choix. Il n'intervient qu'avec le consentement libre et éclairé des personnes concernées. Il préserve la vie privée et l'intimité des personnes en garantissant le respect du secret professionnel. Il respecte le principe fondamental que nul n'est tenu de révéler quoi que ce soit sur lui-même. »*

### Missions du psychologue auprès des sapeurs-pompiers

Depuis une vingtaine d'années, des psychologues intègrent les SDIS afin de venir en soutien, en aide, aux sapeurs-pompiers confrontés, de par la réalité de leur profession, à la souffrance, la détresse, le stress, le désarroi, le traumatisme des personnes auprès de qui ils interviennent.

On ne naît pas sauveteur, on le devient. Ainsi, face à ces situations, les sapeurs-pompiers se servent de leurs connaissances, de leurs expériences et aussi de leurs capacités psychiques pour s'adapter, gérer et pouvoir y être (physiquement et psychiquement) lors de chaque garde. Les sollicitations et les mises à l'épreuve permanentes peuvent, en fonction du contexte, rendre cet équilibre fragile voire mis à mal. Les réactions et effets de telles situations professionnelles ne sont pas identiques d'un individu à un autre, ni d'un moment à un autre pour un même individu.

De plus, toute personne peut être confrontée, au cours de sa vie professionnelle et/ou privée, à des questionnements personnels, une souffrance psychologique, sans pour autant que cela soit pathologique. La souffrance psychologique est un ressenti en lien avec un mal-être, des angoisses, une impuissance voire une détresse sur le plan psychique. Elle peut être passagère comme persister dans le temps. Les causes peuvent être multiples et variées, les conséquences tout autant.

Pour ces différentes raisons, le psychologue développe et propose des espaces d'expression et d'écoute aux personnes qui le souhaitent. Il est reconnu comme « expert » auprès du corps des sapeurs-pompiers et est généralement rattaché, comme au SDIS 81, aux

3SM. Il intervient pour des missions ponctuelles de « psychologue volontaire » telles que :

- des débriefings et des débriefings psychologiques (individuel et/ou collectif) des équipes suite à certaines interventions, certains événements, qualifiés et/ou vécus comme difficiles ;
- des consultations individuelles : 1 ou 2 consultations peuvent souvent suffire à un mieux-être ; lors de formations : module gestion du stress, animateurs des JSP ...
- des demandes institutionnelles comme celle d'aider à l'intégration les SPV mineurs, la participation au groupe de travail sur les risques psycho-sociaux, ...

### Et au sein du SDIS 81 ?

C'est suite à des rencontres sur les thèmes du « Stress » et du « Trauma psychique », menées en 2000 auprès des sapeurs-pompiers (professionnels et volontaires) de la majorité des centres de secours du Tarn, que Nathalie FOURNIALS (actuellement psychologue au SDIS 81) a proposé un projet à la direction qui a abouti à son recrutement comme expert SPV en juin 2001. Une 2<sup>ème</sup> psychologue, Sandrine LAFITTE, est arrivée en 2004. Actuellement, et suite au départ de S. LAFITTE, deux autres psychologues Loriane AURIOL et Isabelle MARTY ont été recrutées en janvier 2015. Concrètement, pour toute demande, qu'elle soit individuelle et/ou collective, les psychologues sont joignables par téléphone. Quand la demande est personnelle et individuelle, le sapeur-pompier ou PATS peut contacter directement la psychologue de son choix, indépendamment du groupement. Lorsque la demande relève d'un débriefing collectif, d'une formation, d'un projet administratif, la demande doit passer par le service de santé du SDIS qui fera le lien avec les psychologues.

Dans tous les cas, la rencontre avec le psychologue se fait dans « la reconnaissance et le respect de la personne dans sa dimension psychique », ainsi que dans « le respect du secret professionnel » auquel est tenu tout psychologue, et qui s'impose quel que soit le cadre d'intervention.

Nathalie FOURNIALS  
Psychologue SDIS 81

Vous pouvez contacter les psychologues aux numéros suivants :

Nathalie FOURNIALS  
06.62.06.68.75

Loriane AURIOL  
06.24.48.03.78

Isabelle MARTY  
06.76.36.68.21

## Service de management des technologies de l'information – SMTI

Le service de management des technologies de l'information, appelé couramment le « SMTI » a pour mission principale d'administrer et de gérer l'ensemble des technologies de l'information dont dispose le SDIS du Tarn (matériels et logiciels) et plus particulièrement :

- d'assurer le soutien et l'assistance aux utilisateurs ;
- de dépanner et réparer les matériels informatiques et de transmission ;
- d'acquérir et déployer les équipements retenus en respectant les procédures de marchés publics ;
- d'administrer et maintenir le système informatique existant ;
- de participer au développement des systèmes d'information du SDIS du Tarn ;
- d'être force de conseil et de proposition dans l'amélioration des équipements et des pratiques ;

...  
Le SMTI a une vocation forte et prioritaire de soutien à la fonction opérationnelle.

### L'organisation du SMTI

Le SMTI est composé de 5 agents : Christophe MOREL, le chef de service, Amanç TAYAC, l'ad-joint au chef de service, ainsi que des techniciens : Alex COBLENCE, Florian DUDAEV et Chris-tophe MATTEI. Quatre agents du SMTI sont sapeurs-pompiers dont trois volontaires. Les bureaux du SMTI sont situés à l'État-major, au rez-de-chaussée du bâtiment arrondi à côté du Groupement Logistique.

### Périmètre d'intervention du SMTI

Le SMTI intervient sur tous les sites du SDIS (Etat-major, centres de secours, pylônes et relais), chez nos partenaires (SAMU, Gendarmerie...) ainsi que sur tous les véhicules de secours.

Il gère des parcs diversifiés de matériels informatique et transmissions et de nombreux équipements : serveurs, postes de travail, imprimantes, photocopieurs, matériels réseaux, récepteurs d'appels sélectifs (RAS), portatifs ANTARES, antennes, consoles d'alertes, téléphones, les accès réseaux et téléphoniques... Il s'occupe évidemment du fonctionnement de tous les logiciels du SDIS, des bases de données et des sauvegardes.

Il assure une veille technologique et propose les déclinaisons technologiques aux orientations de l'établissement public.



Pour l'aider dans sa gestion quotidienne, le SMTI a développé un outil de supervision permettant de visualiser et d'être alerté des dysfonctionnements de l'ensemble du système opérationnel, il est aussi utilisé par les chefs de salle du CTA.

### L'astreinte SMTI

Depuis juin 2014, les agents du SMTI se sont organisés pour réaliser des astreintes techniques afin d'assurer la continuité du système d'information opérationnel (SIO), nécessaires et utiles à l'accomplissement des opérations de secours du SDIS 81. L'astreinte SMTI est déclenchées par le chef de salle du CTA qui évalue en amont le problème et la nécessité de faire intervenir l'astreinte.



Absent : SCH Alex Coblence

© SDIS81 / Cellule photo / CL L. Thiel

*Christophe MOREL  
Chef du service SMTI*

## EN BREF

### Assistance informatique

Depuis le 7 avril 2015, le SMTI s'organise pour proposer aux utilisateurs un guichet de prise en compte des incidents : assistance informatique.

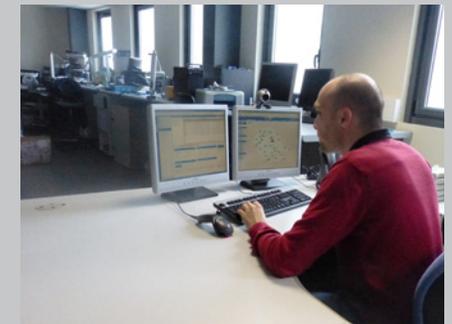
L'objectif de l'assistance informatique est d'améliorer la traçabilité et le suivi des incidents, de proposer un guichet de prise en compte des incidents via de multiples vecteurs de déclaration et de réaliser une première assistance rapide. Les déclarants seront informés sur le suivi et la résolution des incidents.

### Modalités d'accès à l'assistance informatique

- A tout moment par courriel :  
assistance.informatique@sdis81.fr
- Les jours ouvrés de 8h45 à 12h et de 13h15 à 17h, par téléphone au 05 63 77 89 40 ou au guichet SMTI.

### A venir

Courant 2015, va se généraliser l'utilisation du portail KIMOCE pour déclarer, suivre les incidents et formuler des demandes diverses (ex : dotations en RAS).



## Un schéma directeur des systemes d'information (SDSI), pour organiser les évolutions des systemes d'information

Le projet d'établissement du SDIS du Tarn fixe les grandes orientations du service jusqu'à 2018. Pour permettre et accompagner les évolutions portées par ces orientations, le SDIS doit s'appuyer sur des systemes d'information efficaces, au soutien des services métiers.

Ces systemes d'information doivent permettre la mise en œuvre des évolutions d'organisation et de fonctionnement de l'établissement, élargir l'offre de services et l'adapter aux attentes de l'ensemble de ses « clients » (centres de secours et personnels du SDIS (agents, sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires)) et améliorer ainsi la qualité de service auprès des sinistrés.



Ces évolutions, encore nombreuses, nécessitent de produire un schéma directeur des systemes d'information (SDSI) pour les trois à cinq années à venir prenant en compte les orientations stratégiques du SDIS.

L'élaboration du schéma directeur des systemes d'information (SDSI) repose sur une démarche pragmatique et opérationnelle, appuyée sur un état des lieux détaillé, l'identification d'un existant et de besoins futurs. La réalisation du schéma directeur se déroulera sur l'année 2015 et se décomposera en quatre phases :

- **Diagnostic** (premier trimestre 2015) : bilan du SDSI 2011-2015, enquête sur les systemes d'information et définition des axes stratégiques du futur SDSI ;
- **Audits** (deuxième trimestre 2015) : audits individuels et collectifs, groupes de travail thématiques, audits sur les systemes d'Information actuels ;

- **Études et synthèse** (été 2015) : synthèse des audits, études des opportunités, préparation des orientations puis rédaction du schéma directeur des systemes d'information ;

- **Validation** (septembre-octobre 2015) : présentation du SDSI aux personnels et instances du SDIS 81 puis validation par le conseil d'administration.

### Organisation du projet

Un comité de pilotage (COPIL) est constitué pour suivre l'élaboration du schéma directeur. Ce COPIL, présidé par le directeur, animé par le chef du projet M. J. BONREPAUX, regroupe les responsables concernés par les systemes d'information ; il a vocation à prendre les décisions ou orientations nécessaires au bon avancement du projet.

La réalisation du schéma directeur des systemes d'information s'appuiera notamment sur le service de management des technologies de l'information (SMTI) ainsi que sur les personnels du SDIS lors d'audits et de groupes de travail thématiques.

### Restitution

Le schéma directeur des systemes d'information se présentera comme un document de référence pour le SDIS 81, avec un plan d'action défini pour la période 2016-2018, assorti d'un volet supplémentaire pour la période 2019-2020.

Ce document décrira les volets suivants : axes stratégiques et objectifs du SDSI, organisation des systemes d'information, portefeuilles thématiques de projets en détaillant les budgets, la planification, les moyens et les ressources nécessaires.

Julien BONREPAUX

Responsable des systemes d'information

## ZOOM

### Enquête 2015 sur les systemes d'information

Entre le 10 février et le 15 mars 2015, une enquête de satisfaction sur les systemes d'information a été organisée au sein du SDIS 81.

L'objectif de cette enquête était **d'évaluer par les utilisateurs la qualité des systemes d'information** du SDIS et ainsi de dresser un état des lieux. Cette démarche visait aussi à mieux connaître vos attentes, mieux identifier ce qui est essentiel et prioritaire pour vous.

Vous êtes **229** à avoir répondu à l'enquête et **89 %** des réponses ont été faites via le questionnaire électronique. La **participation de 15,3 %** des personnels du SDIS à l'enquête va permettre une exploitation fiable des résultats.

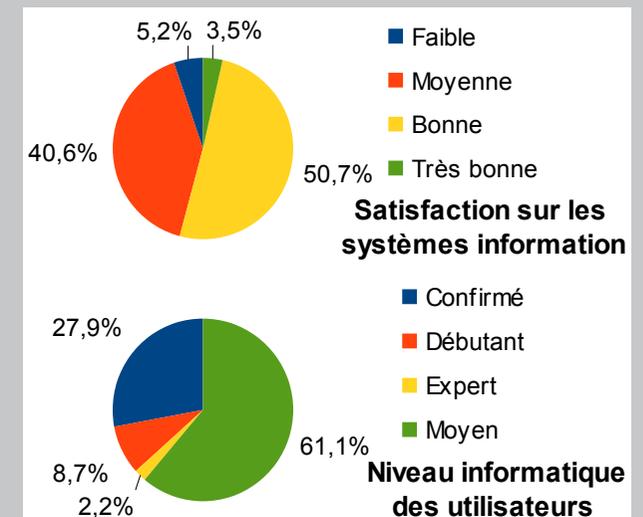
### Un grand merci à tous les participants

- Répartition des réponses : **37 % SPP, 46 % SPV et 17 % PATS.**
- Origine des réponses : **11 % CSP, 30 % CS1, 26 % CS2 et CS3, 33 % État-major et groupements territoriaux.**

En attendant une analyse approfondie de l'ensemble des réponses, voici les premiers résultats :

- **54 % des utilisateurs sont satisfaits** des systemes d'information du SDIS 81, note moyenne de satisfaction à **6,3/10**

- **30 % des utilisateurs** des systemes d'information s'évaluent être d'un **bon niveau informatique**, mais une grande majorité, **61 %** s'estiment d'un **niveau moyen**, note moyenne du niveau des utilisateurs : **5,6/10.**



## Nouveau véhicule et réaffectations

Le SDIS du Tarn a fait l'acquisition d'une nouvelle VLTT de marque ISUZU affectée au CIS Lacaune.

Les CIS Carmaux et Gaillac ont été dotés des FPT venant des CSP Albi et Castres, équipés en tuyaux en écheveau.

L'ensemble des SPP et SPV des CIS Carmaux et Gaillac ont suivi une formation relative à cette nouvelle technique d'établissement.



© SDIS81/Cellule photo/Expert S. Subreville



© SDIS81/Cellule photo/CL L. Thiel



© SDIS81/Cellule photo/Expert S. Subreville

## Au secours, ma trousse est périmée !

Depuis 2005, tous les véhicules de service de type VL, VLTT, VTP, VTPU, VTU et VPR sont équipés d'une trousse de 1<sup>er</sup> secours.

Elle a pour but de permettre à tout personnel d'assurer un minimum de soins lors des déplacements non opérationnels.

Certains produits qui la composent sont soumis à péremption, aussi, à l'aide de l'inventaire présent à l'intérieur un contrôle **annuel** de son contenu devra être fait par l'utilisateur ou du centre d'affectation du véhicule.

Le renouvellement des périmés se fera sur simple demande par mail à : [pharmacie.etat-major@sdis81.fr](mailto:pharmacie.etat-major@sdis81.fr).

IECD Lucile PAPAIX



© SDIS81/Cellule photo/CL L. Thiel

## Ressources humaines

### AVANCEMENTS DE GRADE :

*Au grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe :*

- Agnès CABAL, Etat-Major

*Au grade d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe :*

- Liliane CASSE-ROUSSEAU, Etat-Major

*Au grade de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe :*

- Brigitte SUAREZ

*Au grade de Lieutenant hors-classe :*

- LTN Guy PELISSOU, Groupement Ouest

*Au grade d'agent de maîtrise :*

- Philippe BLANCHET, Etat-Major
- Pascal BOISSIERE, Etat-Major
- Laurent VIALA, Etat-Major

### RÉINTÉGRATION APRÈS DÉTACHEMENT:

- Mme Catherine SOURIAU, Etat-Major (chargée de mission pendant 1 an au Groupement Ressources Humaines et Formation)

### MOBILITÉ:

- LTN Jean-François ALIBERT, chef du CIS Graulhet au 1<sup>er</sup> juin 2015
- LTN Olivier GOUINEAU, chef du CIS Lavaur, au 1<sup>er</sup> juillet 2015

### RETRAITE:

- CDT Christian MERCIER-SANCHEZ, chef du CIS Graulhet jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2015

## BON À SAVOIR

### UNE AUTRE VISION DES PRÊTS BANCAIRES AU SERVICE DES POMPIERS



Partenaire financier des pompiers



Le groupe SOCRIF, originellement créée en 1924, pour financer les projets immobiliers des agents de la SNCF à des conditions très avantageuses, diversifie aujourd'hui les publics bénéficiaires de ses prestations. Après s'être ouverte à la BSPP, il s'adresse désormais aux SDIS de France tant pour les SPP et PATS que pour les SPV. Il propose des financements initiaux comme des renégociations de crédits souscrits auprès d'autres établissements bancaires. Les simulations sont gratuites.

L'ensemble des présidents des amicales des CIS seront destinataires de documents de présentation. Plus d'informations également sur le site Internet du groupe : [www.socrif.fr](http://www.socrif.fr)

Contact : Agence SOCRIF Toulouse - 05 62 75 41 00 - [agence.toulouse@socrif.fr](mailto:agence.toulouse@socrif.fr)

## Label employeur

La circulaire du 19 juillet 2006 relative au label «Employeur partenaire des sapeurs-pompiers» permet de récompenser et valoriser les employeurs publics ou privés qui ont développé un partenariat actif et durable avec les SDIS à travers une gestion exemplaire des SPV dans leur organisation.

Actuellement, 78 entreprises et collectivités ont signé avec le SDIS une convention de mise à disposition des SPV. 200 SPV du TARN sont concernés par ces conventions.

Le SDIS souhaite reconnaître et valoriser le rôle essentiel que jouent ces entreprises et ces collectivités employeurs de SPV en libérant leurs agents en journée pour se former ou intervenir sur des missions opérationnelles. Il a pour ce faire proposé au préfet du TARN de leur décerner le label «Employeur partenaire des sapeurs-pompiers» lors d'une cérémonie qui se déroulera le jeudi 4 juin 2015 à l'Etat-major du SDIS.

Cette cérémonie sera également l'occasion pour ces employeurs de visiter le CTA et de se voir présenter plus en détail l'organisation et le fonctionnement du SDIS.

*Mme Carmen MARTINS  
Chef du service Gestion des Volontaires*

## La FI 3SM départementale 2015 vient de se terminer ...

C'est 5 nouveaux Infirmiers Sapeurs Pompiers Volontaires qui, après formation, intègrent cette année les effectifs opérationnels du SSSM :

- Aurélien MOULET, affecté au CIS Lavaur,
- Mélanie AINS, affectée au CIS Gaillac,
- Anna BERNARD, affectée au CIS Vaour,
- Sandrine ROGNON, affectée au CIS Brassac,
- Lorette DI PAOLO, affectée au CIS Brassac.



© SDIS81/Cellule photo/ICL L. Thiel

A ce jour, 45 ISPV participent, en collaboration avec les différents acteurs du SDIS du Tarn, aux missions dévolues au groupement SSSM. Bravo à tous et bienvenue !

*IECD Lucile PAPAIX*

## Sport



Le samedi 28 février s'est déroulé à Mazères dans le département de l'Ariège le cross régional. À l'occasion de cette rencontre sportive, les sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et jeunes sapeurs-pompiers, ont pris le départ de cette course afin de représenter au mieux le SDIS 81 et leur centre de secours. Tous les participants sont à féliciter pour leur implication.

Le classement des Tarnais engagés :

Course minimales Hommes : **7<sup>ème</sup>** PORTES Anthony du CIS Labastide Rouairoux

Course minimales Femmes : **6<sup>ème</sup>** BOYER Eugénie du CIS Lacrouzette

Course cadets Hommes : **1<sup>er</sup>** SERVANTON Léo du CSP Albi,  
**6<sup>ème</sup>** ROUQUET Morgan du CIS Carmaux, **9<sup>ème</sup>** AYCART Maxime du CIS Carmaux

Course cadettes Femmes : **2<sup>ème</sup>** PLATON Amandine du CSP Albi, **3<sup>ème</sup>** CRETEUR Clarisse du CSP Albi

Course juniors Hommes : **9<sup>ème</sup>** PAPIN Nicolas du CIS Gaillac, **10<sup>ème</sup>** DUPUY Nicolas du CIS Gaillac

Course seniors Femmes : **8<sup>ème</sup>** BRUGUIERE Stella du CIS Castelnau de Montmiral

Course seniors Hommes : **2<sup>ème</sup>** GALAND Benoit du CIS Brassac, **7<sup>ème</sup>** CALVO Jérôme du CIS Gaillac,  
**10<sup>ème</sup>** ZAMOLO Gaël du CSP Castres

Course vétérans 1 Hommes : **2<sup>ème</sup>** MARRE Christophe du CIS Gaillac

Course vétérans 2 Hommes : **2<sup>ème</sup>** CROS Francis du CIS Sorèze



Rejoignez-nous sur

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)

et sur les réseaux sociaux

